

Profiter de l'énergie du futur !

Projet PROSOL ELEC

Systemes
photovoltaïques
raccordés au réseau



AES



INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDÉE AU RÉSEAU

Une installation photovoltaïque se compose de modules. Ces générateurs transforment directement l'énergie solaire en électricité (courant continu).

Un ou plusieurs onduleurs convertissent le courant continu produit en courant alternatif à 50 Hz et 220 V. Selon le choix retenu, tout ou partie de la production est injecté sur le réseau public, et le reste est consommé par le producteur. Lorsque la production photovoltaïque est insuffisante, le réseau fournit de l'électricité nécessaire.

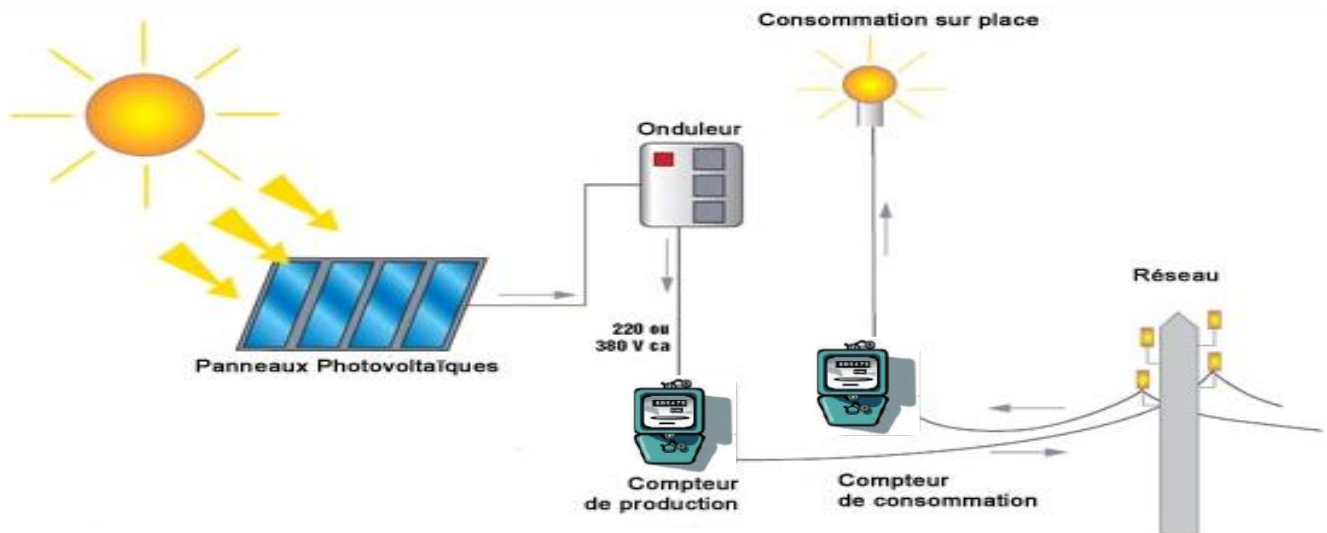


Schéma de principe pour le raccordement au réseau

PRESENTATION DU PROJET PROSOL ELEC

Pour ceux qui souhaitent investir dans une installation photovoltaïque raccordée au réseau, la Tunisie a mis en place le projet **PROSOL ELEC** afin d'assurer les conditions permettant la diffusion des bâtiments solaires dans le secteur résidentiel.

Avantages

- Une subvention du Fonds National de la Maîtrise de l'Energie (FNME) représentant 30% du coût de l'investissement, plafonnée à 3 000 dinars par kWc.
- Un crédit d'une durée de 7 ans pouvant atteindre 3 000 dinars par kWc, accordé par Ettijari Bank et remboursable sur la facture STEG.

- Une bonification de la totalité du taux d'intérêt du crédit, soit l'équivalent d'une prime de 5% du coût de l'investissement, servie par le MIET.

Clients admissibles au projet PROSOL ELEC

Est admissible au projet, tout Client résidentiel répondant aux conditions suivantes :

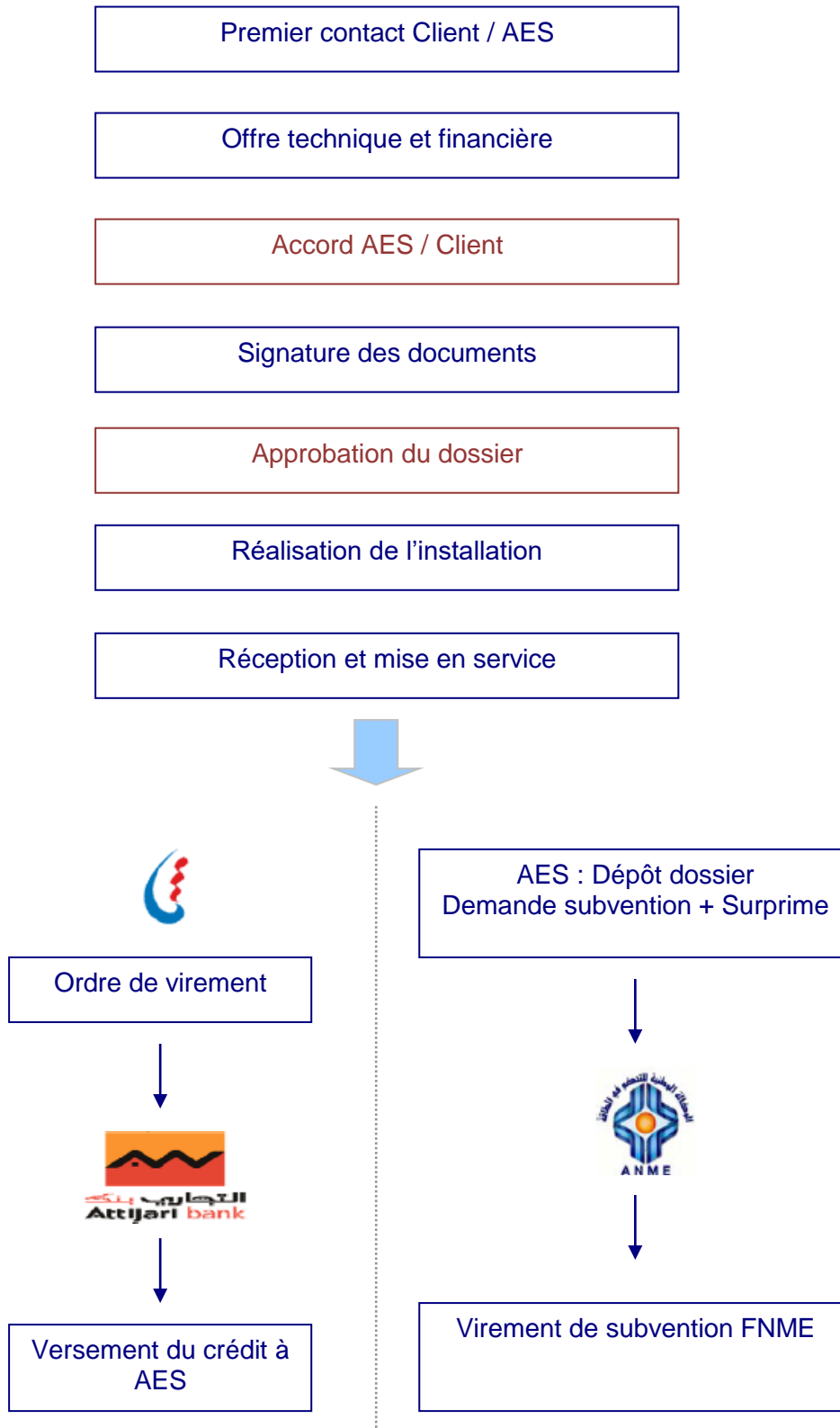
- La puissance photovoltaïque à installer est de **1 ou 2 kW**,
- Etre le propriétaire du logement à équiper et avoir un abonnement basse tension STEG en son nom et en cours de validité,
- Ayant une consommation annuelle d'énergie électrique minimale de **2 000 kWh** pour les installations solaires de **1 kW** et de **4 000 kWh** pour les installations solaires de **2 kW**,
- Disposant d'une surface suffisante pouvant supporter les équipements.

Intervenants

La STEG, l'ANME, AES (Installateur), les Clients et ATTIJARI BANK interviennent dans le mécanisme du projet PROSOL ELEC.

Procédures d'acquisition d'une installation photovoltaïque dans le cadre du projet Prosol Elec

- 1) Le premier contact du Client avec AES
- 2) Offre technique et financière d'AES
- 3) Signature des documents contractuels
- 4) Dépôt du dossier au district de la STEG
- 5) Examen du dossier par la STEG
- 6) Réalisation de l'installation
- 7) Réception et mise en service de l'installation
- 8) Paiement des crédits au profit d'AES
- 9) Paiement de la subvention FNME.



Projet PROSOL ELEC



Systemes
photovoltaïques
raccordés au réseau

Alternative Energy Systems Sarl

29 Avenue Tahar Sfar, 4000 Sousse – Tunisie

Tel. : 73 212 908 / 73 213 307

Fax : 73 212 909

Email : aes@planet.tn

[http : www.aes-tunisie.com](http://www.aes-tunisie.com)